



F.S.U. Compte-rendu au CDEN du 20 06 2019 :

Pour rappel, le Conseil Départemental de l'Education Nationale est une instance formelle et non décisionnelle qui sert uniquement à communiquer aux différents participants ne siégeant pas à la Commission Technique Spéciale Départementale, les décisions prises avec des éléments concernant les effectifs en particulier.

Présents : Mr Le Préfet, Mr le Directeur Académique, la représentante du Président du Conseil Départemental, les représentants de l'administration, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, des maires, des associations de parents d'élèves, des associations proches de l'école, des DDEN.

4 FSU, 1 UNSA, 2 SGEN, 2 FO

Lecture des différentes déclarations préalables : FSU en PJ, SGEN, UNSA, FO, FCPE.

A noter qu'aucun commentaire n'a été fait de la part du DASEN, ni du Préfet sur les déclarations plutôt virulentes, en particulier, celle de la FSU88. La représentante du Conseil Départemental (CD) répond au SGEN qui, dans sa déclaration déplorait l'entrave du CD concernant un projet artistique à CHATENOIS. Elle rappelle que le CD est propriétaire du collège et qu'à ce titre, il avait un droit de regard sur l'évolution de la structure du bâtiment. La réponse négative n'est en aucun cas liée à un projet de fermeture du collège.

Approbation du compte-rendu du dernier CDEN.

Rythmes scolaires :

Présentation des changements traditionnels à Epinal, pour que ce ne soit pas toujours les mêmes écoles qui aient le vendredi après-midi libéré.

Outre Epinal, il ne reste plus que Contrexéville, Granges/Aumontzey et Bulgnéville qui restent en 4,5 jours par semaine.

La FSU s'est abstenue lors du vote.

Carte scolaire :

Les mesures qui ont été présentées au CTSD de mai sont les mêmes à ce jour. Les explications du DASEN aussi. Alors quand il dit « je ferme des postes vacants sur l'ouest du département car ils ne sont pas attractifs » la FSU est obligée de redire la réalité des faits ! Si les postes sont restés vacants à l'issue de la première phase du mouvement, ils ont été occupés à l'issue de la phase manuelle de juin. En effet, tous les enseignants du 1^{er} degré sont ENCORE fonctionnaires ! Ils doivent enseigner là où il y a des postes dans le département. Si à la rentrée, il reste des postes inoccupés, c'est que l'institution n'a pas ouvert assez de postes au concours !!!! A ce moment-là, il y a embauche de vacataires et effectivement dans les secteurs les plus ruraux de notre département, l'admiration ne trouve pas de candidats et ce sont des remplaçants qui occupent les postes à l'année.

Concernant le choix du dédoublement des grandes sections d'Epinal Pergaud, plutôt qu'à Epinal Epinettes ce serait les critères sociaux qui auraient été retenus.

La FSU vote contre.

Formation continue :

Le Directeur Académique évoque le conseil de formation qui s'est tenu le matin même. Il est de bonne guerre qu'il dresse un tableau élogieux des actions de formation menées. La FSU rappelle qu'il y a quelques années les collègues pouvaient partir sur la base du volontariat sur des stages pouvant durer jusqu'à 3 semaines ! Nous faisons l'analogie avec un agent de l'ONF qui, après une coupe à blanc, se réjouirait des petites repousses çà et là !

DDEN :

La liste des nouvelles candidatures et des démissions nous est présentée.

La FSU s'abstient.

Transport scolaire :

La représentante du Conseil Régional Grand Est nous fait état du transfert de compétence dans ce domaine. L'organisation qui concerne 230 000 élèves et 3500 circuits différents n'est pas des plus simples.

Il est à noter, et ce n'est pas si fréquent actuellement, que le plus souvent c'est le mieux disant de chaque département qui a été retenu. Exemple : gratuité pour

tous les enfants en primaire, 94€ par an pour le secondaire quel que soit le moyen de transport, TER compris.

Un point important est l'accompagnement dans les bus transportant des enfants de maternelle. Une formation spécifique va être mise en place.

En revanche, le transport sur la tranche méridienne sera supprimé.